

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 juin 2013

---

CONSOMMATION - (N° 1015)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE628

présenté par  
M. Hammadi, rapporteur

-----

### ARTICLE 26

À l'alinéa 6, substituer aux mots :

« de mise en œuvre de cette procédure »,

les mots :

« d'application du présent article ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision rédactionnelle.